

CERTIFICAT DE CAPACITE POUR EFFECTUER DES PRELEVEMENTS SANGUINS

Epreuve théorique

Vendredi 23 juin 2023

L'épreuve théorique, écrite et anonyme, comporte 10 questions se rapportant au programme de formation annexé à l'arrêté du 13 mars 2006 modifié fixant les conditions de délivrance du certificat de capacité pour effectuer des prélèvements sanguins en vue d'analyses de biologie médicale

DUREE DE L'EPREUVE : 1 H

NOTATION / 20

Sont admis en stage, les candidats ayant obtenu à cette épreuve une note égale ou supérieure à 12,00/20.

Consignes à respecter pour la réalisation de l'épreuve

- Remplir la partie supérieure de la copie : vos NOM – Prénoms et votre numéro de candidat (cf convocation)
- Aucun document n'est autorisé durant l'épreuve
- **Les brouillons et le sujet ne seront pas relevés : seule la copie sera corrigée par le jury**
- Aucun signe distinctif ne devra figurer sur la copie (signature, nom etc.) sous peine d'irrecevabilité
- Chaque candidat est tenu de remettre une copie, même blanche, et de signer la feuille d'émargement
- Seules les encres bleue et noire sont autorisées
- L'usage du blanc correcteur et/ou de l'effaceur est autorisé

Extrait de la loi du 23 décembre 1901 modifiée réprimant les fraudes dans les examens et concours publics :

« Article 1 : Toute fraude commise dans les examens et les concours publics qui ont pour objet l'entrée dans une administration publique ou l'acquisition d'un diplôme délivré par l'Etat constitue un délit.

Article 2 : Quiconque se sera rendu coupable d'un délit de cette nature, notamment en livrant à un tiers ou en communiquant sciemment, avant l'examen ou le concours, à quelqu'une des parties intéressées, le texte ou le sujet de l'épreuve, ou bien en faisant usage de pièces fausses, telles que diplômes, certificats, extraits de naissance ou autres, ou bien en substituant une tierce personne au véritable candidat, sera condamné à un emprisonnement de trois ans et à une amende de 9 000 euros ou à l'une de ces peines seulement.

Article 3 : Les mêmes peines seront prononcées contre les complices du délit. [...]»

**Ce sujet comporte 2 pages en incluant cette page de garde,
assurez-vous qu'il est complet avant de commencer.**

Question n°1 : 4 points

Citez et détaillez au moins huit informations à recueillir avant un prélèvement sanguin

Question n°2 : 1 point

Indiquez les préconisations à respecter pour prélever un taux de prolactine ?

Question n°3 : 1.5 points

Citez 6 facteurs pouvant influencer les résultats d'un prélèvement.

Questions n°4 : 1.5 points

Classez les tubes ci-dessous par ordre de prélèvement :

- Les tubes EDTA
- Les tubes héparinés sans séparateur
- Les tubes secs avec gel
- Les tubes fluorure
- Les tubes citrate
- Les tubes secs sans gel

Question n°5 : 1.5 points

Citez 3 analyses qui s'effectuent sur sang total

Question n°6 : 1.5 points

Vous venez d'être exposé à un Accident d'Exposition au Sang.
Décrivez la conduite à tenir.

Question n°7 : 1.5 points

L'un de vos patients fait un malaise lors d'un prélèvement sanguin.
Décrivez votre prise en charge.

Question n°8 : 2.5 points

Le bilan hépatique comprend le dosage de plusieurs enzymes ou molécules relativement spécifiques du foie.
Indiquez leur nom et le type de tube utilisé pour réaliser ces analyses.

Question n°9 : 2.5 points

Un patient arrive avec une ordonnance où figure un temps de céphaline activée.
Décrivez les différentes étapes du prélèvement, du début à la fin en précisant le(s) tube(s) utilisé(s).

Question n°10 : 2.5 points

Expliquez en quoi le prélèvement au pli du coude est à privilégier et citez les différentes veines qui le composent.